

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CROISMARE (54) 03.10.2017

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN reçoit du témoin le questionnaire d'observation standard, complété le jour même de l'observation, et envoyé à nos services quelques jours plus tard.

Deux observations de « flashes » ont été faites et enregistrées sur la vidéo d'un drone, un « flash lumineux » a aussi été perçu directement par le témoin. Joint au questionnaire se trouve une vidéo prise par ce drone, montrant les deux PAN, ainsi qu'une capture d'une vue satellite marquant la position du témoin au sol, celle des deux PAN estimée par le témoin, ainsi que celle du drone.

2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas, extraite du récit libre du questionnaire :

« Ce mardi 03 Octobre 2017 entre 14h00/14h15, je faisais voler mon drone le long de la voie ferrée 070 000 (Paris-Strasbourg) entrent les PK 390,400 et 388,000, sens Croismare vers Lunéville et retour vers moi, ce vol a duré 08 mn en tout à une altitude de 30 mètres environ, quand sur le chemin du retour vers l'est, alors que j'essayai plus ou moins de diriger matélécommande vers le drone il m'a semblé sur le coup voir comme un flash lumineux très intense mais très très rapide dans sa visibilité (dixième de seconde). Sur le coup j'ai pensé que le drone avait un problème mais le retour vidéo en direct, me prouvait que le vol se passait bien.

Sans prêter plus attention à cela je fis revenir le drone afin de rentrer chez moi me reposer un peu car je travaillais de nuit.

En arrivant chez moi je pris le temps de télécharger les images sur le disque dur de mon ordinateur, et fit une lecture de ce vol, et à ma grande surprise, je vis 2 flashes de lumière furtive (1 le long des voies ferrées et 1 seconde plus tard la 2ième que je vis moi-même sur le terrain, à hauteur égale avec le drone) »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique** est résumée sur la carte ci-dessous, fournie par le témoin et annotée par l'enquêteur pour l'emplacement et la distance des bourgs de Croismare et Lunéville.



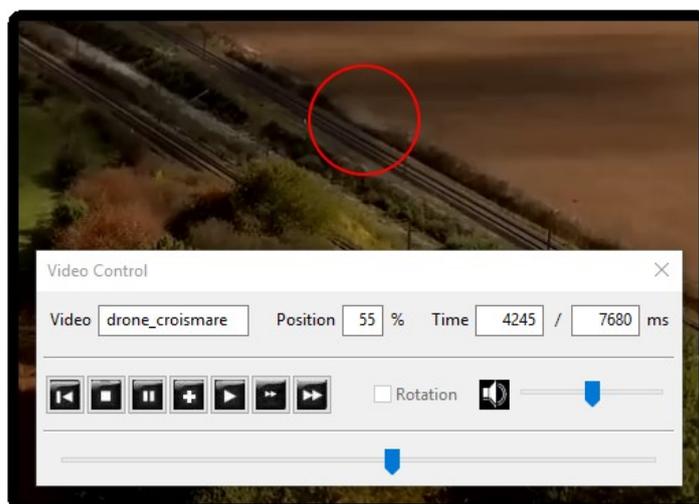
Les données météorologiques

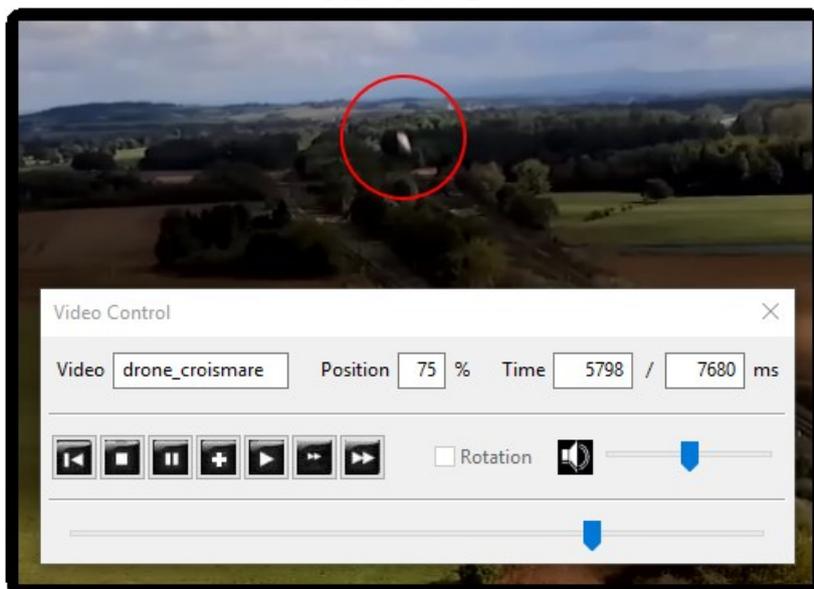
Le jour de l'observation, entre 14h et 14h30, les données de la station météo de l'aéroport de Nancy-Essey situé à environ 27 km au nord-ouest de la position du témoin et de son drone enregistrent un temps nuageux, un vent faible d'ouest-nord-ouest et une visibilité de 10 km.

Analyse

Les deux flashes que le témoin mentionne avoir vu sur la vidéo ne sont pas des flashes au sens habituel du terme.

En effet, un visionnage de la vidéo pas à pas permet d'isoler les objets à l'origine de ce que le témoin a pris pour des flashes :



PAN 1 à 4.2''*PAN 2 à 5.8''*

Hélas, ces deux PAN ne sont visibles ni sur l'image précédente ni sur la suivante. Ils sont par conséquent soit assez éloignés de la caméra, d'assez grande taille et se déplacent très rapidement, soit proches de la caméra, de petite taille et se déplacent à une vitesse plus faible.

Les deux scénarii sont possibles et rien en l'état actuel ne permet de privilégier l'un ou l'autre.

Ainsi, du fait que les PAN ne soient présents que sur une seule image, il est impossible de faire des mesures estimatives de leur taille, distance à la caméra et vitesse de déplacement.

Tout au plus pourra-t-on se borner à considérer comme plausible mais non démontrable l'hypothèse de simple petits débris plastiques, ou tout autre matière légère, de couleur blanche, voire réfléchissante au soleil, passant rapidement à proximité immédiate de la caméra, portés par le vent.

Ce type de confusion a déjà été rencontrée dans un cas similaire, sur une vidéo de drone, mais qui a pu être davantage étudiée que celle du présent cas, les PAN étant visibles sur de nombreuses images consécutives. [Référence du cas : BEGLES (33) 17.03.2017].

Les PAN étaient similaires en apparence, blancs et lumineux, par réflexion du soleil sur leur surface.

Pour la perception depuis le sol du témoin d'un flash lumineux très intense, ce n'est très certainement pas lié aux deux PAN sur la vidéo. Il pourrait s'agir d'un reflet lumineux au sol produit par la réflexion du soleil sur un élément brillant tel qu'un rétroviseur de voiture passant sur une route non loin (l'endroit où le témoin se trouve étant visible depuis la D400, 250 m au nord), ou d'une fenêtre d'une habitation s'ouvrant ou se fermant. Mais cela reste impossible à prouver et ne comporte aucune étrangeté en plein jour.

Compte tenu de la durée très courte de ces observations, en plein jour, et sûrement de l'indépendance de l'observation directe (non datable) du témoin et des enregistrements vidéo, l'étrangeté des flashes enregistrés par le drone reste très faible.

3.1. Synthèse des ELEMENTS COLLECTES

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	CROISMARE (54)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	SE PREPARAIT A FAIRE VOLER SON DRONE
B2	Adresse précise du lieu d'observation	48.59/6.5686
B3	Description du lieu d'observation	EXTERIEUR
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	03/10/2017
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	14:00/14:15
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	MOINS D'UNE SECONDE
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	NON
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	/
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LES PAN ONT DISPARU
B12	Phénomène observé directement ?	NON
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	OUI - CAMERA DU DRONE
B14	Conditions météorologiques	VENT FAIBLE D'ONO, TEMPS NUAGEUX, VISIBILITE 10 KM
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	PASSAGE D'UN TGV DEUX MINUTES AVANT L'OBSERVATION
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	2
C2	Forme	« OVOIDE »
C3	Couleur	BLANCHE
C4	Luminosité	PALE A FORTE
C5	Trainée ou halo ?	NON
C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	/

C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	/
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	/
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	OUI
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	OUI
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	OUI
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	OUI
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	/

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Si on ne retient que les observations enregistrées par la caméra du drone, qui présentaient de l'étrangeté pour le témoin, la seule hypothèse envisagée est celle de la confusion avec des petits débris blancs portés par le vent et passant à proximité de la caméra. Cette hypothèse a cependant très peu de données exploitables pour la conforter.

4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE(S)	EVALUATION*
1. reflet sur un débris	0.62

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. reflet sur un débris - Evaluation des éléments pour l'hypothèse			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Couleur(s)	éclat en reflet		1.00
Date/Heure	reflet du soleil possible vers 14h		1.00
Vitesse app.	flash très court	visible que sur une image pour chaque flash	0.50
Forme		débris porté par le vent non confirmé	-0.50

4.2. SYNTHESE DE LA CONSISTANCE

La consistance est a priori forte avec un témoignage assez détaillé et une vidéo exploitable. Mais cette consistance est réduite par le fait que :

- les PAN origine de l'étrangeté sont ceux enregistrés par le drone, il ne s'agit donc que de témoignage indirect (enregistrement vidéo)
- des durées d'observations tellement brèves qu'aucun travail d'analyse ne peut être effectué, tant le caractère fugace des PAN est important.

5- CONCLUSION

En conclusion, et après une rapide analyse de la vidéo, les PAN filmés par le drone du témoin pourraient n'être que de petits débris portés par le vent et passant à proximité immédiate de la caméra. De plus la perception depuis le sol du témoin d'un flash lumineux très intense n'est très certainement pas liée aux deux objets visibles sur la vidéo mais serait plutôt un reflet au sol.

Une classification en « B », confusion probable avec de petits débris portés par le vent et passant près de la caméra, pourrait être envisageable, mais le manque de données exploitables, causée par le caractère très fugace des PAN visibles sur une seule image de la vidéo, ne permet pas de classer autrement qu'en « C ».

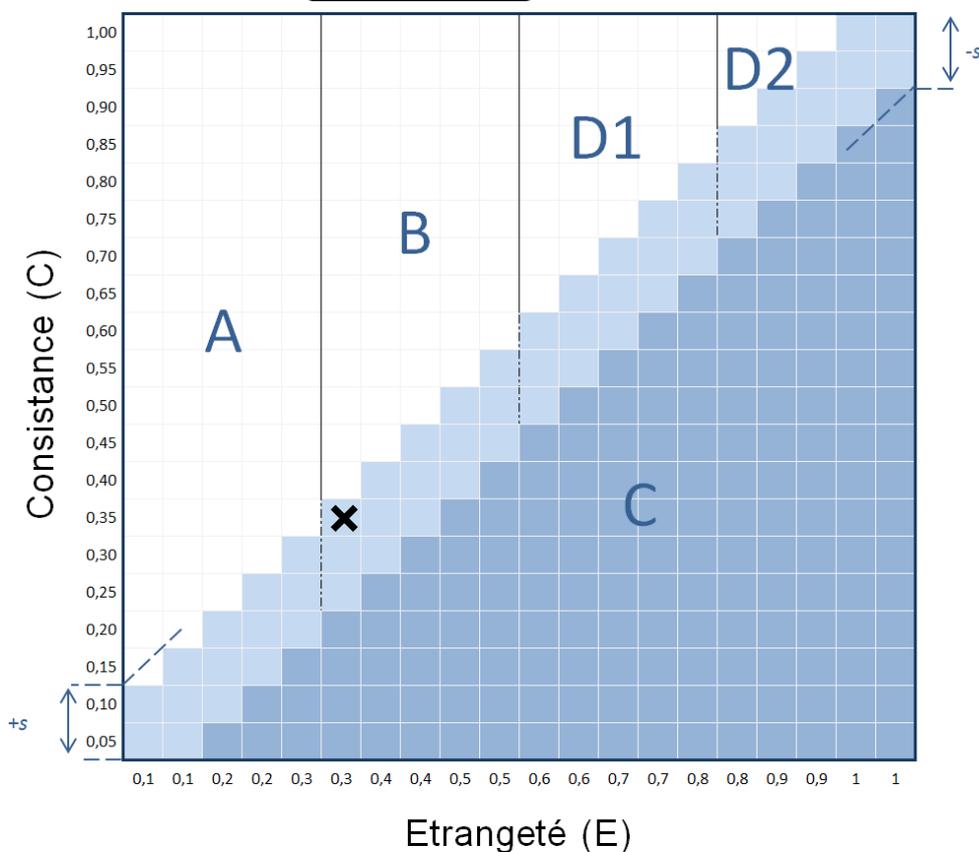
6- CLASSIFICATION

CONSISTANCE ⁽¹⁾ (IxF)

$$07 * 0.5 = 0.35$$

ETRANGETE ⁽²⁾ (E)

0.38



□ Zone "objective"

□ Zone de débat et d'incertitude (+/- s)

■ Zone "subjective"

(1) Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = IxF$)

(2) Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus